



LETTRE OUVERTE À JACQUES SAADÉ, PRÉSIDENT DE LA CMA-CGM

Lamentin, le 16 janvier 2004

Monsieur le Président,

Au nom des industriels de la Martinique, je vous remercie de ce moment d'échange auquel vous nous avez aimablement conviés pendant votre séjour à l'occasion de la cérémonie de baptême du Fort St-Louis.

Le baptême de ce nouveau porte-conteneur symbolise à nos yeux la concrétisation de l'effort que vous avez consenti pour renouveler et moderniser la flotte de vos quatre navires de même que votre parc de conteneurs sur la desserte des Antilles.

Nous vous en félicitons et souhaitons longue vie à cette nouvelle flotte.

Vous avez également réalisé d'importants investissements à terre pour votre filiale GMM, en matière d'équipements de manutention portuaire à l'occasion de la mise en service du nouveau terminal de la Pointe des Grives.

Nous nous en réjouissons.

Tout cela, nous le pensons, exprime votre volonté d'une présence réaffirmée de la CMA-CGM sur la desserte des Antilles.

Nous en sommes très heureux.

Cet éloge, Monsieur le Président, les industriels vous le font sincèrement, tellement il est important pour nous de pouvoir compter sur le bon fonctionnement du transport maritime et de notre trop seul port de Fort-de-France, «port de la Martinique» devrions nous dire plutôt.

Pour faire un peu d'histoire, nous rappellerons que le frêt maritime a été déjà, il y a 32 ans, un des dossiers fondateurs de l'Association des MPI que j'ai l'honneur de présider aujourd'hui.

C'est dire à quel point le transport maritime est inscrit depuis longtemps dans les préoccupations quotidiennes de nos entreprises industrielles.

Pourquoi le transport maritime et le port de Fort-de-France sont-ils aussi importants pour l'industrie ?

Parce qu'ils constituent le premier maillon en amont de la chaîne de production industrielle et le dernier en aval pour l'exportation de nos produits finis.

En somme, vos navires, vos conteneurs, les portiques, les équipements de manutention portuaires nous sont aussi indispensables que les équipements industriels de nos usines, puisque sans eux nos matières premières et nos équipements eux-mêmes ne nous parviennent pas et nos produits ne s'exportent pas.

C'est ainsi environ 5 000 EVP que nos entreprises industrielles transportent chaque année entre l'Europe et les Antilles.

A tous ceux qui vivent sur une île, le bon fonctionnement du transport maritime et du port est essentiel.

Mais il l'est encore davantage pour l'Industrie où toute la production d'une chaîne de fabrication peut se voir bloquer par l'absence d'une seule matière première, même mineure.

Monsieur SAADÉ, c'est donc d'abord des compliments que nous voulons vous faire pour votre engagement personnel dans la mise en œuvre de moyens logistiques importants sur la ligne Antilles et au port de Fort-de-France.

Mais, vous le savez, tout n'est pas tout rose.

Autorisez-moi à formuler quelques vœux en ce début d'année 2004, sur deux ou trois sujets pour lesquels nous attendons de vous quelques espoirs de progrès.

De vous-même et de la Conférence Maritime France-Antilles dont certes, vous n'êtes pas tout, mais dont, c'est évident, vous n'êtes pas rien !

D'abord, la surcharge portuaire de 300 ₣/EVP imposée à l'ensemble de nos entreprises en octobre dernier en compensation, nous a dit la Conférence, de vos surcoûts d'exploitation résultant des dysfonctionnements portuaires à Fort-de-France.

Cette surcharge, nous l'avons vécu comme une injustice, c'est-à-dire que nous l'avons mal vécue.

Qu'il y ait eu des surcoûts d'exploitation pour les armateurs, résultant de dysfonctionnements portuaires, cela nous pouvons le comprendre.

Mais que la totalité de ces surcoûts soit facturée par les armateurs aux seuls chargeurs, la Conférence arguant : *«c'est la règle dans tous les ports du monde»*, cela nous ne pouvons l'accepter.

Entre nous, sans contentieux, trouvons un accord amiable sur le remboursement total ou partiel de cette surcharge à vos clients que nous sommes.

C'est notre vœu n°1.

Ensuite, le désencombrement du port par les conteneurs vides.

La Pointe des Grives, nous dit la Chambre de Commerce et d'Industrie, n'atteint pas sa productivité optimale en partie à cause de l'encombrement du terminal en conteneurs vides.

Et on ne peut pas réexpédier les containers vides assez vite par les PCRf à cause justement de l'insuffisance de productivité du nouveau terminal.

Sortons de ce cercle vicieux !

Vous avez, nous le savons, eu déjà à affréter des navires au rapatriement des containers vides, nous espérons que vous poursuivrez vos efforts dans ce sens.

D'aucun y gagnera finalement, car le port atteindra ainsi plus vite un niveau de performance plus conforme à celui attendu tant par les autorités publiques que par vous et nous, compte tenu de l'importance des investissements publics et privés qui y ont été consacrés.

Enfin, il y a les tarifs de frêt, le sujet sensible !

Les surcoûts de nos matières premières et de nos équipements, dûs au transport, sont déjà très importants et handicapent considérablement la compétitivité de nos producteurs locaux. Tous les efforts permettant de réduire ces coûts de transport seront les bienvenus. Nous espérons que les gains de productivité attendus du nouveau terminal ainsi que de vos nouveaux navires y contribueront.

Au bout du compte, nous avons un intérêt commun : c'est le développement économique de cette région, à vous il est utile, à nous il est vital.

Donc bon vent à la CMA-CGM, au Fort St-Louis, au Fort St-Georges, au Fort Ste-Marie, au Fort St-Pierre, mais restons attentifs aux coûts et au service.

Nous ne manquons pas de saisir l'occasion de votre présence et de celle de Monsieur WILS pour saluer devant vous la qualité des collaborateurs de la CMA-CGM que nous connaissons bien depuis plusieurs années : savez-vous que l'A.M.P.I. a décerné en 1986 à la C.G.M. le « Colibri d'or » ? C'est un trophée que notre association décerne aux partenaires actifs en faveur de l'industrie locale.

C'est dire que nos bonnes relations avec votre équipe sont réelles et anciennes.

Nos remerciements en particulier à Jean-Louis SAULNIER qui, si je puis dire, nous connaît par cœur, à Jean-Luc DURAND, acteur infatigable du passage à la Pointe des Grives, à Pascal PARAUD que nous rencontrons régulièrement et à toute l'équipe de l'agence locale qui sont des interlocuteurs réguliers de nos adhérents. Nos vœux de bienvenue et de succès également au nouveau directeur, Monsieur Jean-Charles CREN.

Monsieur le Président, nous vous assurons de notre confiance dans l'attention particulière que vous saurez accorder aux attentes que nous vous avons ainsi exprimées et de notre totale disposition à poursuivre avec la CMA-CGM des relations de partenariat que nous espérons excellentes, franches et constructives d'avenir.

Le Président
Pierre MARIE-JOSEPH

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Marie-Joseph', written over a horizontal line.